

Le RFB se penche sur la licence

Contrairement à Hamoir, Rebecq et Durbuy !

Au rythme auquel elle carbure, l'URLC devrait rapidement s'adjuger le titre. Reste à désigner les qualifiés pour le tour final. Pas intéressés par la licence, Rebecq, Hamoir et Durbuy n'y participeront pas. La voie est donc libre pour le RFB, ainsi que la RAAL, Visé et Tilleur, bien décidés à obtenir le précieux sésame.

Les dossiers de licence doivent aboutir à la fédération entre le 1^{er} et le 15 février. Autant dire que les responsables des clubs

en charge de cette importante matière sont déjà à pied d'œuvre. « Personnellement, cela fait trois semaines que je me penche sur le sujet », précise Roland Louf, le directeur général des Francs Borains. « La victoire contre Tilleur, lors de la dernière journée de 2018, a amorcé le mouvement. Et ici, au fur et à mesure des résultats positifs, nous y réfléchissons de plus en plus. En fait, boucler un dossier de licence alors que le sportif ne suit pas, cela n'a pas de sens. De la même façon, si une demande de licence est in-

troduite et que l'équipe se qualifie pour le tour final, c'est pour monter ».

Les dossiers de licence doivent être rentrés entre le 1^{er} et le 15 février

La perspective de grimper en D1 amateurs, une série qui fonctionne sur le mode semi-



Kouame et les Borains peuvent sérieusement envisager le tour final. © E.G.

professionnel, s'accompagne de prescriptions qualifiées de très « lourdes ». « Elles concernent les installations », poursuit Roland Louf. « À cet égard, nous sommes en contact avec la commune pour obtenir

une convention d'occupation, indispensable pour l'octroi de la licence. La structure du club est également à revoir. Et puis, surtout, il y a l'obligation de mettre sept joueurs du noyau sous contrat. Tous ces postes néces-

sitent évidemment une sérieuse augmentation budgétaire ». Une fois la licence rentrée, les clubs doivent patienter jusqu'à début avril pour avoir une réponse. ●